

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 10 (1881)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

3° Elles ne doivent pas avoir plus de deux maîtres, y compris le directeur ou la directrice, outre le maître ou la maîtresse de l'école modèle.

4° Dans les endroits où il n'y en a pas encore, une école modèle ou élémentaire doit être adjointe aux écoles magistrales, aux frais du gouvernement, et placée sous la surveillance du directeur ou de la directrice.

5° Aux écoles magistrales de demoiselles qui sont en plus grand nombre que celles des jeunes gens, doit être ajouté un jardin d'enfants.

A. (*Courrier italien.*)



## BIBLIOGRAPHIE.

### I

#### **La Revue Pédagogique**

vient d'entrer dans la quatrième année de son existence.

Son succès croissant s'explique par l'intérêt qu'excite à notre époque le problème si délicat et si complexe de l'éducation catholique.

L'enfant d'aujourd'hui, c'est l'homme de demain, rendre l'enfant meilleur, c'est contribuer à éléver dans un avenir prochain le niveau moral de la nation, c'est exercer par conséquent une influence appréciable sur les destinées de la patrie.

Éditée à Paris par la librairie Ch. Delagrave, rédigée sous la direction de M. Cocheris, inspecteur général de l'Instruction publique, la *Revue pédagogique* a eu la bonne fortune de réunir, sur un terrain neutre, le concours de toutes les bonnes volontés, la collaboration des maîtres et des publicistes les plus autorisés. Le prix de l'abonnement (9 francs par an) la met à la portée de tous les instituteurs qui, grâce à elle, sont tenus au courant de tout ce qui intéresse l'enseignement primaire: méthodes, réformes, projets de lois, etc... Nous en conseillons vivement la lecture à MM. les membres de l'enseignement qui y trouveront toutes les lumières dont ils peuvent avoir besoin sur les questions scolaires.

### II

L'*Ambrosius*, cette petite revue mensuelle qui paraît à Donauwörth au prix de 3 fr. 75 cent. d'abonnement annuel, vient d'élargir son programme en y faisant entrer non plus seulement les intérêts spirituels de l'enfance, mais encore celui du sacerdoce.

